

La santé recherchée

Bulletin d'information sur l'état de santé de la population nord-côtière

Volume 8 Numéro 1

Mars 2009



Perspectives de la santé publique nord-côtière sur l'érosion des berges

Présentement, l'érosion côtière est un sujet très discuté sur la Côte-Nord, et elle soulève questions, tensions et préoccupations. En 2007, la tenue d'une activité de consultation de ces parties prenantes, soit le Forum citoyen sur l'érosion des berges, a constitué une opportunité de prendre connaissance de la diversité des points de vue sur la question.

La Direction de santé publique de la Côte-Nord se sent interpellée par le risque d'érosion et sa gestion, car elle doit considérer la santé dans un sens large, soit comme un état de complet bien-être physique, mental et social des personnes et des communautés¹. C'est dans cet esprit qu'une recherche de type qualitatif et ethnographique a été financée² pour documenter davantage les perspectives pertinentes à l'action en santé publique dans le dossier d'érosion côtière, et ce, à partir du Forum citoyen. L'intégration des principes directeurs de gestion des risques est au centre de cette étude. Cet article présentera donc la problématique de l'érosion sur le Côte-Nord, puis les objectifs de la recherche. Il rappellera ensuite brièvement le cadre de gestion des risques, soit le processus permettant d'aborder toutes les étapes de prise en charge des situations risquées. Ensuite, les résultats seront présentés ainsi que les recommandations.

L'érosion sur la Côte-Nord

L'érosion côtière est une situation généralisée à l'échelle mondiale. Il s'agit d'un processus naturel qui, depuis toujours, affecte les zones côtières en grugeant des parts de berges et de terrains. Ce processus semble s'accélérer depuis quelques années. Les changements climatiques paraissent influencer sur ce phénomène et rehausser l'intérêt accordé à celui-ci. Au Québec, l'érosion côtière est observée depuis longtemps le long du fleuve Saint-Laurent, tout particulièrement en présence de côtes sableuses (comité d'experts, 2006).

Le phénomène prend sur la Côte-Nord une dimension particulière puisqu'une bonne partie de la région habitée est située le long du littoral du Saint-Laurent, et que l'occupation et l'aménagement du territoire relèvent de différents usages majeurs du littoral (par exemple : la pêche, la chasse, l'industrie et la villégiature). La problématique ne peut donc se comprendre qu'en termes d'interactions entre le

1. Le terme réfère à la définition de l'Organisation mondiale de la Santé : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. » (Préambule de 1946 à la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé).
2. Cette étude a été réalisée avec la collaboration de Mme Mary Richardson, Ph.D. (anthropologie), que nous remercions ici chaleureusement. Merci également à la Direction de santé publique de la Côte-Nord pour son soutien financier par le Programme de subventions en santé publique (PSSP). Outre l'appui et la collaboration de tous les participants et intervenants du dossier, celle de M. Michel Julien et Mme Marilène Larocque (Direction de santé publique de la Côte-Nord), ainsi que de M. Romain Berger (Comité ZIP rive-nord de l'estuaire) méritent aussi d'être soulignées. Enfin, l'étude a bénéficié de la relecture scientifique du Dr Pierre Gosselin (Institut national de santé publique), de Mme Linda Pinsonneault (idem), de M. Jean Tremblay (idem) et de M. Steve Plante (Université du Québec à Rimouski).



milieu naturel et des dimensions sociales, économiques, politiques et culturelles. Il s'agit d'une question complexe qui devrait faire appel à tous les domaines de connaissances et d'intervention. Dans la région Côte-Nord, une entente spécifique interministérielle réunit six ministères³ depuis 1999 et sollicite l'appui d'experts des domaines biophysiques ainsi que d'un comité régional de coordination. La problématique de l'érosion implique également d'autres politiques publiques issues de tous les niveaux gouvernementaux, en lien avec la sécurité civile et l'aménagement du territoire. S'ajoutent à toutes ces politiques publiques, des interventions d'organisations non gouvernementales variées, d'intervenants locaux et de citoyens concernés.

Objectifs de recherche

Cette étude exploratoire vise à fournir aux instances de la santé publique de la Côte-Nord de l'information sur certains éléments à considérer dans ses interventions en lien avec l'érosion côtière. Compte tenu des dimensions sanitaires, psychologiques et sociales de la problématique, les objectifs spécifiques de cette étude sont :

1. Identifier les perceptions et les préoccupations de santé et de bien-être émises par les citoyens et les différents intervenants lors du Forum citoyen;
2. Dégager les paramètres requis pour développer un message et formuler des recommandations de santé publique;
3. Identifier des éléments de santé et de gouvernance sur lesquels la santé publique devrait porter attention dans les futurs dossiers d'érosion des berges.

La gestion des risques

Cette recherche s'insère dans une réflexion plus large de la santé publique en matière de développement social et de gestion des risques. Des cadres de gestion des risques sont présentement mis de l'avant dans plusieurs pays industrialisés (Shortreed et autres, 2003). Ils ne sont pas le propre de la santé. L'un des principaux objectifs de ces cadres est de proposer un processus de gestion permettant d'intégrer d'autres éléments que la seule mesure d'exposition ou de probabilité de conséquences sanitaires néfastes. Ils entendent éviter la coupure entre les étapes dites d'analyse de risque et les étapes consacrées à l'évaluation et au choix des solutions. Cette approche est promue, d'une part, pour mieux rendre compte des interactions constantes entre les considérations scientifiques et celles d'ordre social, politique, économique, etc. D'autre part, elle valorise le dialogue entre toutes les parties intéressées à toutes les étapes de gestion, ces interactions étant garantes de la meilleure acceptabilité et de la réussite des mesures implantées. Au Québec, la santé publique a développé un cadre de référence précis pour aborder le risque dans une perspective systémique (INSPQ, 2003) et tenant compte à la fois de processus et des valeurs sociales.

Les étapes de gestion des risques sont nombreuses (Figure 1). Au sein du cadre de gestion des risques, la dimension de la communication représente un élément central qui devrait intervenir à toutes les étapes. Elle est définie au-delà de la simple diffusion d'information, et doit plutôt être comprise comme un dialogue entre les parties intéressées et un appel à leur participation active. Ce souci demande de tenir compte de différents points de vue et référents (valeurs, représentations et significations du monde, idéologies, etc.). Il permet le partage d'informations à ce sujet (Zayed, INSPQ, 2003).

3. En 1999, il s'agissait des ministères suivants : Affaires municipales; Régions; Environnement; Sécurité publique; Transports; Ressources naturelles.



Figure 1

Cadre de gestion des risques du réseau québécois de la santé (INSPQ, 2003 : 3)



L'ensemble des étapes de la gestion du risque est sous-tendu par des principes directeurs pour guider et encadrer la démarche de gestion. Sans être similaires pour tous les domaines, ils reflètent des préoccupations sociales communes à nos sociétés dites « de risque ». En santé publique québécoise, ces principes sont les suivants : primauté de la protection de la santé humaine, prudence, équité, rigueur scientifique, transparence, ouverture et appropriation de ses pouvoirs (INSPQ, 2003 : 15). Plusieurs de ces principes trouvent également écho dans le développement social qui se décrit comme un ensemble de processus visant le renforcement des capacités et le développement du potentiel des individus et des collectivités, ainsi que l'amélioration de leurs conditions de vie (Leroux et autres, 2002).

Méthode

Cette étude exploratoire a pour objectif de documenter les préoccupations et les pistes de solutions énoncées lors du Forum citoyen sur l'érosion des berges. Bien que d'autres sources puissent être pertinentes pour aborder les préoccupations civiles en lien avec l'érosion côtière, le choix de centrer les objectifs sur le Forum citoyen a été motivé par la nécessité ressentie par la Direction de santé publique de la Côte-Nord de répondre à l'événement par l'effet mobilisateur escompté par cette activité et par les ressources disponibles.

Le Forum citoyen 2007 sur l'érosion des berges s'est tenu les 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre 2007 à Baie-Comeau. Il a été organisé conjointement par le Comité ZIP (Zone d'intervention prioritaire) de la rive nord de l'estuaire et par la Corporation des services universitaires du secteur ouest de la Côte-Nord. Tel que le document d'invitation du Forum le stipule, cette activité visait à réfléchir sur l'avenir des usages des berges nord du Saint-Laurent et à se questionner sur les impacts de l'occupation humaine ainsi que les valeurs de ses habitants. L'exercice voulait aussi amener les participants à se pencher sur l'adaptation de l'occupation riveraine et les choix de société. Le Forum a rassemblé plus de 150 participants issus de tous les milieux et de toutes les instances pertinentes : société civile allochtone et autochtone, municipalités et conseils de bande, élus provinciaux, représentants des ministères impliqués, organismes communautaires et environnementaux ainsi que d'entreprises publiques et privées de la région. La première partie du Forum a été consacrée à des témoignages de citoyens et à des présentations scientifiques liées à l'érosion. Dans un deuxième temps, le Forum s'est déroulé sous la forme d'ateliers de discussion. Les participants étaient répartis en quatre groupes de discussion et selon un souci de représentativité des différentes parties prenantes au dossier. Par la suite, des actes de ce Forum ont été rédigés et diffusés.



La recherche s'est réalisée dans une approche ethnographique qualitative. Un échantillonnage de convenance a été sélectionné, soit une sélection non probabiliste permettant de représenter la variété des acteurs présents au Forum. Cette stratégie a permis de tenir compte de la diversité des propos tenus lors de l'activité. La méthode adoptée est celle de l'observation qui consiste à regarder et noter les activités du Forum, mais sans intervenir directement. Elle permet de recueillir ces discours dans le contexte même de leur énonciation, sur le vif. La chercheuse a accompagné un même groupe de participants composé de 21 personnes appartenant aux différentes catégories touchées par le sujet, ce qui a permis de faire ressortir les différents points de vue possibles sur la question de l'érosion. Les actes du Forum ont constitué une seconde source de données permettant de s'assurer que l'ensemble des propos tenus lors du Forum étaient considérés.

Les préoccupations liées à la gestion du risque

Le Forum citoyen met en lumière les principales préoccupations des participants face à la gestion du risque d'érosion. Ces résultats sont articulés ici de façon à correspondre aux principes directeurs de la gestion des risques. Les sous-sections suivantes présenteront les perceptions, les représentations et les souhaits des participants au Forum citoyen sur l'érosion des berges en regard de chacun de ces principes. Le tableau 1 résume les résultats figurant dans les sections suivantes.

Tableau 1
Enjeux et pistes d'action du dossier de l'érosion côtière sur la Côte-Nord

Principe	Perception	Enjeu	Piste d'action des participants
Protection de la santé humaine	Angoisse de perdre son chez-soi; Mesures d'urgence seulement; Dimensions sociales et psychologiques au 2 ^e plan.	Perte de confiance envers l'État; Négligence des mesures de prévention.	Préserver le mode de vie, le tissu social, l'appartenance; Empêcher l'érosion dans le court terme; Adaptation en moyen terme.
Équité	Inégalité des impacts, des inconvénients, des indemnités et des échelles (local, national); « Région sacrifiée ».	Utilisation des budgets publics; Le bien commun.	Solidarité entre citoyens; Meilleure équité nationale dans les mesures face aux sinistrés.
Rigueur scientifique et prudence	L'incertitude scientifique freine l'action; Aspects psychosociaux sont négligés; Un seul groupe de recherche (« vase clos »).	Méfiance face au processus de recherche et de prise de décision; Les solutions ne rallient pas et n'impliquent pas la société civile.	Plus de ressources; Plus de recherches psychosociales; Recours à des expertises multiples; Intégrer les citoyens dans les différentes étapes de la recherche.
Transparence	Manque d'information; Réticence des élus à impliquer les citoyens; Responsables mal identifiés.	Perte de confiance envers les experts et les élus.	Meilleures explications sur les démarches du gouvernement; Développer des outils de communication plus complets.
Ouverture	Les citoyens ne se sentent pas entendus; Clivage entre experts et citoyens; Les citoyens ne sont pas impliqués en aval du processus.	Verbalisation des préoccupations civiles; Rupture de la solidarité des citoyens par rapport aux solutions.	Prise en compte des aspects psychosociaux; Diversifier les solutions selon les cas; Comités locaux de citoyens, forums locaux, tables de concertation, etc.
Appropriation de ses pouvoirs	Obstacles aux actions civiles; Immobilisme; Manque de moyens; Épuisement des parties prenantes.	Manque de confiance envers le gouvernement; Potentiel de clivages sociaux.	Recherche appliquée et participative; Saisir des opportunités de solidarité; Corvées communautaires; Recherche d'une vision partagée.
En résumé	Une approche informative plutôt que participative; Les étapes de gestion sont morcelées.	Accentue les émotions difficiles des citoyens; Mine le développement social; Perte de confiance envers l'État et les experts; Démobilisation civile; Accentue des clivages sociaux ou les crée.	Approche globale à la gestion des risques; Dialogue et participation de tous à toutes les étapes de gestion; Prise en compte de toutes les dimensions du sujet; Miser sur la résilience des communautés.



Perception de la gestion des risques dans le dossier de l'érosion

Les résultats recueillis permettent de constater la présence de perceptions quant à l'existence de lacunes dans le mode de gouvernance du risque, ce qui soulève des questionnements sur la gestion actuelle du dossier. Les Nord-Côtiers ne perçoivent pas que la gestion actuelle du dossier d'érosion côtière est en accord avec les principes directeurs de gestion des risques préconisés par la santé publique québécoise :

1. Le fait de mettre l'accent sur les situations d'urgence laisse craindre que la santé des individus, ainsi que de leur milieu, ne soit pas prise en compte de façon globale. Les interventions actuelles ne considéreraient pas les aspects psychologiques et sociaux. Aucune approche globale ou à long terme ne serait présentement proposée par l'État en vue de favoriser la prévention des acquis, la santé des populations et le développement communautaire. Enfin, certaines solutions à l'érosion côtière pourraient entraîner des impacts sur la santé psychosociale qui devraient être intégrés dans la prise de décision.
2. L'équité face aux solutions est difficile, car le processus naturel d'érosion n'affecte pas toutes les personnes de la même façon. Quoique ce constat soit admis et accepté, le fait que certaines personnes subiront plus de préjudices lors de la mise en place des solutions est un enjeu à considérer. L'attribution de compensations financières visant seulement certains citoyens, mais à partir de l'argent de tous (taxes, subsides gouvernementaux), est aussi questionnée.
3. Bien que le processus actuel paraisse dominé par une approche technoscientifique, les participants considèrent que la rigueur scientifique de l'ensemble pourrait être améliorée en termes de diversité des expertises et des points de vue, notamment par l'apport de spécialistes des questions sociales.
4. L'application d'un principe de prudence est souhaitée, mais les limites de la précaution sont questionnées. En effet, des citoyens perçoivent que la lenteur à solutionner les problèmes d'érosion empêche présentement toute prévention, ce qui aggraverait les problèmes individuels vécus par les riverains.
5. Le processus actuel mise davantage sur l'information aux citoyens que sur leur participation. Par contre, la transparence de cette information suscite des interrogations. Les citoyens estiment aussi que trop peu de renseignements sont diffusés, qu'ils sont incomplets et arrivent trop tard dans le processus. La responsabilité et la compétence de ceux qui devront informer est soulevée.
6. Le manque d'ouverture entre la société civile et les décideurs de tous les paliers a occupé une grande place dans les discussions du Forum. Le processus actuel n'est pas perçu comme inclusif ni participatif. Il ne tiendrait pas suffisamment compte des préoccupations ainsi que des effets psychologiques et sociaux de la gestion du risque d'érosion. Un grand clivage est ressenti entre ce qui est valorisé par les experts et les connaissances de la société civile. Dans un pareil contexte, les citoyens appréhendent des lacunes dans l'analyse des choix possibles, ainsi que dans leur application.
7. Pour toutes ces raisons, les citoyens ont l'impression que le processus actuel ne vise pas et ne favorise pas une meilleure appropriation des pouvoirs par la communauté, ce qui sème un doute sur les retombées d'activités de consultation tel le Forum citoyen.

Les commentaires issus du Forum suggèrent que, dans le dossier d'érosion, des modèles traditionnels permettant de prendre le risque en considération seraient appliqués plutôt que des cadres intégrés de gestion des risques. Présentement, les étapes d'évaluation semblent remises entre les mains d'experts et de scientifiques, tandis que les autorités demeurent les principaux responsables des choix et de la mise en place des solutions. Les citoyens ressentiraient leur rôle comme limité et circonscrit; ils sont informés ponctuellement et consultés au moment du choix des options. Cette formule demeure loin de l'idée de « concertation » ou de « participation ». Les participants au Forum demandent donc que tous soient parties prenantes à l'ensemble du processus et soulignent les avantages de cette implication tant pour les autorités et les scientifiques que pour la communauté et les individus. Des résultats de recherche démontrent que la participation civile à toutes les étapes du processus de gestion est possible et efficiente (Burger, 1999; Smutko, 2002; Bouwer, 2002; Nunneri, 2004; Fath, 2005; Lepesteur, 2007). En effet, elle permet une meilleure prise en charge des risques à la santé, contribue à l'acceptabilité des



mesures mises en place et permet un renforcement effectif des adaptations aux changements climatiques. Les liens de confiance entre experts, autorités et citoyens, la transparence des informations, et l'ouverture du processus à toutes les parties intéressées augmentent les chances de succès, tandis que les lacunes dans la prise en considération des perceptions, des connaissances et des expériences locales entraînent des impacts psychologiques et surtout des impacts sociaux importants (Ferreina, 2004; Peuhkuri, 2002; Suarez & Lombardo, 2004). Plusieurs mécanismes et modalités sont développés et mis en œuvre par les sciences sociales et la santé publique. Ils contribuent à solutionner ces enjeux comme le *Cadre de référence en gestion des risques pour la santé*.

Les risques actuels à la santé du dossier d'érosion

Le Forum citoyen a aussi permis de mettre à jour certains impacts sur la santé en lien avec la problématique actuelle d'érosion des berges sur la Côte-Nord et sa prise en charge. Il s'agit principalement d'impacts psychologiques et sociaux qui correspondent en partie aux impacts relevés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS, 2000 et 2004) quant aux événements climatiques extrêmes.

L'étude menée lors du Forum citoyen permet de constater que, en ce moment, le phénomène naturel d'érosion entraîne des conséquences sur la santé et la qualité de vie générale de certains riverains. Ceux-ci ont fait état de panique et d'angoisse devant la progression de l'érosion sur leurs terrains. Ils suggèrent aussi des relations entre ces manifestations et des atteintes physiques (cardiovasculaires). Bien que certaines personnes craignent pour leur sécurité physique, la peur est surtout liée à l'anticipation de la perte totale de son foyer qui représente plus qu'une propriété matérielle, mais bien un ensemble de conditions de bien-être personnel et une identité communautaire. De même, les rumeurs sur la solution de déplacement des habitations qui serait préconisée par les experts gouvernementaux pour contrer l'érosion côtière entraînent, dès à présent, des angoisses aggravées, notamment par la vulnérabilité économique de certains. Cette possibilité de déménagement semble fortement anxiogène, puisqu'elle est vécue comme subie et imposée.

La santé sociale des communautés paraît également atteinte. Le processus actuel aurait amené certains conflits et clivages entre les citoyens et les autorités, à l'échelle régionale et locale. Des tensions semblent aussi possibles entre générations, de même qu'entre certaines conceptions du monde; notons par exemple des compréhensions différentes du développement durable, du bien commun et de la distribution d'indemnités. Une vision commune sur l'avenir du milieu nord-côtier et sur ses valeurs et priorités ne semble suffisamment développée; en soi, ce morcellement pourrait amener d'importantes tensions. Étant donné l'importance du tissu social relevée dans la littérature sur la vulnérabilité des communautés, toute dégradation en raison de tensions, conflits ou clivages sociaux est inquiétante quant à la capacité future des riverains à faire face aux problèmes posés par l'érosion des berges. Enfin, la perception de lacunes dans les mesures actuelles pour prévenir l'érosion aggrave ces impacts psychologiques et sociaux. La perception que des demandes ou initiatives civiles aient été rejetées et ridiculisées par les experts est également présente et amplifiée par un sentiment d'immobilisme face aux mesures préventives.

Enfin, certaines personnes semblent particulièrement vulnérables aux impacts santé de ce dossier. Le Forum a permis d'identifier la présence d'individus plus fragiles économiquement, ainsi que de personnes dépendant de réseaux d'aidants naturels. Les efforts de participation et de collaboration avec les populations autochtones de la Côte-Nord devraient être poursuivis, voire accentués. La vulnérabilité à l'échelle communautaire devrait aussi être considérée, à la lumière du concept de résilience. C'est notamment le cas des groupes dont l'économie est fondée majoritairement sur l'exploitation des ressources naturelles (Mendis et autres, 2003). Enfin, le fait que le déplacement puisse être une solution à la problématique devrait faire l'objet d'une attention soutenue en raison des impacts psychologiques et sociaux qu'il peut entraîner (OMS, 2004). À cet égard, comme le soulignait l'un des participants au Forum, « la manière de faire » revêt beaucoup d'importance; l'exemple vécu dans la communauté de Le Goulet (Nouveau-Brunswick) et présenté au Forum est éloquent à ce sujet (s.a., 2008).



Recommandations

Les résultats de cette recherche et ses conclusions ont été soumis à la Direction de santé publique de la Côte-Nord, ce qui a mené à formuler conjointement différentes recommandations. Celles-ci ont été présentées aux différentes parties intéressées au dossier. Ils devront conduire à une plus grande intégration de la santé publique et de ses préoccupations dans la gestion du risque d'érosion. Considérant les résultats de la recherche et l'importance de la gestion des risques pour l'action de santé publique, une attention particulière devrait être accordée pour intégrer ces principes directeurs dans les processus actuels mis en place par l'État et les instances régionales et locales. Les planifications, les interventions et la recherche devraient toutes être concernées, et ce, pour les niveaux d'urgence, de prévention et d'adaptation. Les mesures devraient aussi tabler sur le développement social et porter attention aux dimensions psychosociales de la problématique. Différents moyens sont présentés pour y parvenir. Notamment, en collaboration avec les instances de santé publique, développer un cadre commun d'action et d'évaluation de processus pour les aspects humains de la gestion du risque d'érosion, qui reconnaîtrait les principes du développement social et de la gestion des risques à la santé.

La Direction de santé publique s'engage à appuyer ces approches dans ses propres actions et organisations. D'abord, en mettant de l'avant les principes du cadre de gestion des risques à la santé et les principes du développement social dans ses interventions de santé publique et celles faites en partenariat avec d'autres instances. Ensuite, en faisant connaître les résultats de cette recherche et, dans la mesure où les autres partenaires manifestent une ouverture à cet égard, examiner les planifications, les approches et les solutions afin de s'assurer qu'elles ne nuisent pas à la santé des populations. Enfin, il est proposé d'accroître le recours aux ressources de santé publique pertinentes (développement social, mesures d'urgence, protection, surveillance, intervention psychologique et en développement social) lors de ses réflexions et interventions à faire sur les questions environnementales.

Geneviève Brisson, LI.B. Ph.D.
Chercheure en anthropologie
Unité Santé et Environnement
Institut national de santé publique du Québec
genevieve.brisson@inspq.qc.ca

Références

1. BOUWER, H. « Integrated water management for the 21st century: Problems and solutions 3 », *Journal of Irrigation and Drainage Engineering-Asce*, 2002, 128 (4) : 193-202.
2. BURGER, J., J. SANCHEZ, M. MCHANON, et autres. « Resources and estuarine health: perceptions of elected officials and recreational fishers », *Journal of Toxicology and Environmental Health*, 1999, (58) : 245-260.
3. COMITÉ D'EXPERTS DE L'ÉROSION DE LA CÔTE-NORD. « Introduction » *Évaluation du risque d'érosion du littoral de la Côte-Nord du Saint-Laurent pour la période 1996-2003*, 2006, Pp.8-12.
4. FATH, BD., et MB. BEEK. « Elucidating public perceptions of environmental behavior: a case study of Lake Lanier », *Environmental Modelling & Software*, 2005, 20 (4) : 485-498.
5. FEIRRERA, C. « Risk, transparency and cover up: media narrative and cultural resonance », *Journal of Risk research*, 2004, 7 (2) : 199-211.
6. INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. *Cadre de référence en gestion des risques pour la santé dans le réseau québécois de santé publique*, Québec, 2003.
7. LEPESTEUR, M., A. WEGNER, SA. MOORE, et A. MCCOMB. « Importance of public information and perception for managing recreational activities in the Peel-Harvey estuary, Western Australia », *J. Environ Management*, sous presse, 15 pages.
8. LEROUX, R., W. NINACS, et autres. *La santé des communautés perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*, Québec, Institut national de santé publique, 2002, 50 pages.
9. MENDIS, S., S. MILLS, et J. YANTZ. « Building community capacity to adapt to climate change in resource-based communities », *Canadian Forest Service*, University of Saskatchewan, Département de géographie, 2003.



